

Compte rendu réunion de Quartier du 26/03/2022

« Quartier Sud/Est »

❖ Présentation de l'équipe présente et des personnes qui ont participé à la préparation :

Présents : Marie-Madeleine Hamard, Philippe Domenech, Jérôme Bucaille, Christelle Gondry, Aymeric Sergent, Jean-Christophe Lambert et Aurélie Lory.

Excusées pour raison professionnelle : Laetitia Sallé, Marie-Jo Sallé et Céline Gouineau

❖ Proposition de lecture des différents mails reçus afin de lancer les échanges et interventions en direct des personnes ayant écrit pour celles présentes.

(Les échanges sont rassemblés en thématiques avec les [questions](#) et [réponses apportées](#).)

Travaux :

1) Eclairage publique :

[Questions :](#)

- Dans plusieurs rues il n'y a pas d'éclairage ou celui-ci ne fonctionne plus.
- Il semblerait naturel de couper l'éclairage de 23h à 5h depuis le chemin Rémy jusqu'au chemin d'Allopin et ne laisser que la partie chemin Remy vers les feux tricolores allumée en permanence.

[Réponses :](#)

- Concernant l'éclairage publique Jérôme Bucaille précise qu'il s'agit pour la commune d'un point important. Il explique qu'en début de mandat, la commission travaux a établi un inventaire sur les installations de la commune. Un bilan assez lourd sur l'état en est ressorti, en effet 12% du parc ne fonctionnait pas. La commune est éclairée par deux principales sources lumineuses : Sodium Haute pression et Ballon Fluo ; ces lampes n'étant plus fabriquées depuis 2015, réparer au coup par coup n'est plus possible. La commission a établi un programme pluriannuel avec des priorités : renouveler les sources lumineuses par du LED avec une remise aux normes des armoires de commande afin de réaliser des économies d'énergie. Il faut toutefois être conscient que les budgets de la commune ne permettent pas d'engager de tels travaux sans des aides financières.
- Les horaires et les rues pour l'éclairage sont gérés dans un tableau. Différentes rues (quartier) sont associées, il n'est donc pas possible de dissocier l'éclairage dans certaines et pas d'autres.

2) Divers travaux de rue :

[Questions :](#)

- Y aura-t-il des travaux de prévus route de Sully entre la station et la carrière ?
- La rue Henri Armenault est une problématique pour plusieurs habitants, que ce soit pour la vétusté, les plots installés qui visuellement sont moches et déjà abimés et qui ne change pas grand-chose au niveau de la vitesse toujours excessive. Peut-on trouver d'autres solutions ?
- Les trottoirs rue de Bellevue et Henri Armenault ne sont pas très bien entretenus.

- Il y a 2 ralentisseurs chemin de la petite vilaine dont 1 n'est pas indiqué, est-ce normal ?
- Les livreurs roulent à une vitesse excessive chemin d'Allopin, est-il possible d'installer des ralentisseurs ?
- Le grand terrain entre la rue de Bellevue et Sadi Carnot est un terrain en friche, que peut-on faire ?
- Est-il possible de faire quelque chose pour les terrains laissés à l'abandon derrière chez Mr Deminuid ?
- Où en sont les projets du centre-ville, la halle, le tabac ?
- Sortie rue de St Martin vers Sadi Carnot, est-il possible de mettre un miroir ?

Réponses :

- Pour la route de Sully, il s'agit d'une départementale, la commune ne peut donc pas intervenir, sachant que le département est intervenu récemment sur la commune, que leurs programmes est géré sur 4 ans, il faudra être patient pour ces travaux-là.
- Tout le monde s'accorde sur le fait que cette rue n'est pas agréable visuellement, Jérôme précise que si celle-ci devait être refaite entièrement, les frais engagés seraient de l'ordre de 900000 euros. Mme Le Maire est ouverte aux idées des habitants, des pots de fleurs pour un visuel plus agréable, des ralentisseurs type coussins berlinois pour une meilleure efficacité, il sera donc réalisé une étude afin de calculer la faisabilité.
- Les employés de la commune nettoient à peu près tous les trimestres les trottoirs des différentes rues. Un arrêté de voirie va bientôt être publié, en effet la réglementation dit que l'utilisateur a la charge de nettoyer un maximum devant chez lui les mauvaises herbes, il est évident que le « rotofile » des employés ne peut nettoyer au ras des clôtures des habitants.
- En effet nous avons signalisé le premier ralentisseur chemin de la petite vilaine, celui-ci était prévu, le 2^{ème} ralentisseur nous a été demandé en plus mais il n'a pas été signalisé, nous en prenons note.
- Faire ralentir la vitesse est un combat récurrent dans plusieurs rues, au niveau des chemins ce combat est plus difficile mais nous pouvons réfléchir à une possibilité de ralentisseur ou de sens unique pour le chemin d'Alopin.
- Le grand terrain laissé en jachère rue de Bellevue est un terrain privé, nous pouvons tenter de le contacter afin qu'il le nettoie, et le prévenir du risque de son occupation par les gens du voyage qui arrivent en grand nombre cette année. Mr Fougeron, professionnel de gendarmerie, insiste sur la vigilance des habitants quant à la fermeture des cabanes de jardin, mais aussi de ne pas laisser entrer dans nos propriétés les « démousseurs » de toit.
- Les terrains derrière chez Mr Deminuid font partie de la levée naturelle du MIL, Aymeric à pris note afin de se renseigner.
- Les projets du centre-ville, la halle, le tabac, avancent doucement mais sûrement, nous avons en effet rencontré beaucoup de freins concernant la reprise du tabac mais nous tenons bon.
- Les aménagements mis en place rue Sardi Carnot devraient permettre de sortir tranquillement de la rue de Saint Martin, mais nous irons vérifier la nécessité d'un miroir afin d'aider les usagers.

NB : Les habitants ont précisé que le sens de circulation de cette rue est un point positif qu'il faut noter et que les aménagements ont malgré tout quelque peu amélioré la rue.

Urbanisme :

1) Sécurité routière :

Question : Peut-il être installé des barrières de sécurité à l'angle de l'agence immobilière ?

Réponse : Il faut savoir, que nous avons déjà installé des barrières de rue à différents endroits, malheureusement celles-ci ne durent qu'environ 2 mois, car elles sont souvent abimées voire arrachées par les poids lourds et que le coût à l'unité étant d'environ 300 euros.

2) Les bords de Loire :

Questions :

- Les bords de Loire sont souvent très sales.
- La cabane des Cantonniers de Loire se dégrade fortement, il serait dommage qu'elle soit détruite, la commune peut-elle la réparer ?

Réponse :

- Il y a déjà eu plusieurs opérations de nettoyage mais nous pouvons nous renseigner s'il y en aura une prochainement.
- Nous allons nous renseigner auprès de la fondation du patrimoine pour voir ce qu'il peut être effectué.

Divers :

Question : La Fibre : Le réseau est passé rue Carnot, comment fait-on pour faire entrer la fibre dans nos logements ? Il y a-t-il un opérateur agréé par la commune ou devons-nous faire appel à notre opérateur ?

Réponse : Suite à la réunion publique qui a eu lieu à Dampierre, nous pouvons vous conseiller de faire appel à votre opérateur, nous vous mettons en garde de bien vous renseigner au préalable sur votre installation actuelle et les conditions d'installation de la fibre dans votre logement car il peut y avoir des frais supplémentaires lors de celle-ci. Attention SFR fait actuellement une campagne d'installation en faisant du forcing, vous pouvez rester chez votre opérateur si les conditions vous conviennent.

Question : Civisme : Il y a régulièrement des déchets laissés n'importe où. Que peut-on faire si nous sommes témoin de ce genre d'incivilité ?

Réponse : C'est une problématique que l'on retrouve dans plusieurs quartiers, les employés de la commune en ramassent régulièrement mais ce n'est pas leur travail principal et cela représente 2,5 jours de travail par semaine pour 1 agent. Nous avons déjà ouvert des sacs poubelles et des sanctions ont été prises, malgré tout l'incivisme continue.

Si vous êtes témoin de dépôts sauvages ou non cohérents dans les conteneurs, vous pouvez prendre une photo avec la plaque d'immatriculation du véhicule et nous la transmettre.

Question : Les jeunes d'Imanis et d'autres adultes monopolisent régulièrement le city stade et nos enfants ou petits-enfants ne peuvent pas en profiter.

Réponse : La commission jeunesse et sport travaille actuellement sur cette problématique afin de proposer une solution, une carte jeune prioritaire est étudiée ainsi qu'un règlement intérieur en cours de rédaction.

Question : Les chemins de randonnées ne sont plus indiqués, est-il possible de les réhabiliter ?

Réponse : Nous venons de faire connaissance de ce dossier, un travail est en cours afin de se l'approprier et faire le nécessaire. Une réunion est d'ores et déjà prévue par les 2 adjoints en charge fin mars.

Question : Pourquoi n'y a-t-il pas plus de festivités dans la commune ?

Réponse : Il y a plusieurs animations qui vont être organisées, notamment le 11 juin midi et soir à l'étang. Le comité des fêtes prévoit d'organiser un barbecue avec un groupe de musique. Il y a aussi la chasse aux œufs de prévu, ainsi que la fête de la musique. Toutes les festivités se remettent petit à petit en route, il est vrai que depuis 2 ans le contexte sanitaire ne nous a pas permis de tels organisations.

Question : Il y a un problème de communication avec les manifestations de la « com com », c'est fort dommage, est-il possible d'avoir plus d'informations ?

Réponse : Un appel sera fait auprès de leur service afin de faire le point avec eux et voir s'il est possible que nous puissions recevoir les infos à la mairie et vous les relayer.

Question : Est-il possible de faire mettre à jour les rues pour les GPS afin que les livreurs n'empruntent pas les routes ou chemins interdits ?

Réponse : Nous allons nous renseigner.

Question : Le Dr Cornuché a annoncé sa retraite d'ici, il y a-t-il des choses de mises en place par la commune pour son remplacement ?

Réponse : Le fait que le Dr Cornuché n'ait jamais pris d'interne pour préparer sa relève ne nous facilite pas la tâche, mais nous sommes en cours de recherche, une rencontre va bientôt être organisée entre Mme Le Maire et le Dr Bouthegourd, il n'y a rien de figé mais nous avons bon espoir quant à l'avenir du cabinet de médecin sur notre commune.

Question : Le projet « Séniors » va-t-il se concrétiser ?

Réponse : C'est un projet qui tient vraiment à cœur à Mme Le Maire, il avance très bien car le permis de construire devrait être déposé au cours du mois de juin. Le projet est situé au centre bourg et l'entrée se fera côté « Sadi Carnot ». Celui -ci comprendra 4 logements T4 pour handicapés, 22 pavillons T2 – T3 avec jardins partagés et un agent de convivialité sera présent. Le bailleur social sera France Loire et la priorité sera donnée aux personnes de la commune.

Question : Il était question de remettre l'ancien terrain de foot en état afin de faire un terrain de rugby, où en est ce projet ?

Réponse : La réhabilitation de l'ancien terrain de foot en terrain de rugby voire multisport est pour le moment en suspens car nous devons au préalable régler la problématique des sangliers qui saccage le terrain. Il faudrait fermer par une clôture le terrain mais le coût est très important.

- ❖ Plusieurs habitants, que ce soit par mail ou en direct, ont apprécié et ont remercié l'équipe pour la mise en place de cette réunion de quartier
- ❖ La réunion s'est terminée en toute convivialité autour du verre de l'amitié.